

Département de la Haute-Saône
Arrondissement de LURE

Date de la convocation du
Conseil Municipal : 03.06.16

Envoyé en préfecture le 23/06/2016
Reçu en préfecture le 23/06/2016
Affiché le 
ID : 070-217002856-20160616-DELIB0502016-DE

VILLE D'HERICOURT
COMMUNE ASSOCIEE DE BUSSUREL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juin 2016

L'AN DEUX MIL SEIZE, LE SEIZE JUIN,

Le Conseil Municipal de la Ville d'Héricourt, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt

Nbre de Conseillers Municipaux
en exercice : 33

Présents : Mmes, MM. Fernand BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Sébastien MANCASSOLA, Danielle BOURGON, Dominique VARESCHARD, Patrick PAGLIA, Maryse GIROD, Chantal GRISIER, Pierre-Yves SUTTER Adjoints, Yves GERMAIN, Luc BERNARD, Jean-Luc PARIS, Elisabeth CARLIN., Marie-Claude LEWANDOWSKI, Patricia BURGUNDER, Sylvie NARDIN, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Selman MORINAJ, RACHID DAGHMOUMI, Dahlila MEDDOUR, Philippe BELMONT, Gilles LAZAR, Sylvie DAVAL, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Rémy BANET, Catherine DORMOY Conseillers.

Nbre de membres présents :
29

Absent :

Nbre de suffrages exprimés :
29

Excusés : M. Alain PARCELLIER, M. Ismaël MOUMAN, Mme Catherine FORTES, M. Robert BURKHALTER

Procurations : M. Alain PARCELLIER à Mme Danielle BOURGON
M. Ismaël MOUMAN à Mme Dominique VARESCHARD
Mme Catherine FORTES à M. Sébastien MANCASSOLA
M. Robert BURKHALTER à Mme Catherine DORMOY

Mme Martine PEQUIGNOT est nommée Secrétaire de Séance

N°050/2016
VW/0020032

Objet : Révision des tarifs publics basés sur l'année scolaire 2016/2017

- Centre Socioculturel Simone Signoret
- Manifestations culturelles

Comme chaque année à pareille époque, le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la révision des tarifs des services publics dont l'application correspond à l'année scolaire.

L'Ecole de Musique ayant été transférée à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt au 1^{er} Janvier 2016, seuls les tarifs du Centre Socioculturel Simone Signoret et des manifestations culturelles seront révisés pour une application au 1^{er} Septembre 2016.

Le premier point de ce rapport concerne les tarifs du Centre Socioculturel Simone Signoret.

Il est rappelé que depuis 2010, les tarifs des « Activités Clubs » divisés en trois catégories (A, B et C selon les prestations fournies) sont assis sur les revenus des familles et déterminés en fonction des tranches de quotient familial servant de base de calcul de l'impôt sur le revenu.

Les tarifs des « Centres de Loisirs Sans Hébergement et les actions famille » progressent eux aussi en fonction du quotient familial conformément aux instructions de la Caisse d'Allocations Familiales. La situation financière des familles est prise en compte par le biais des bons vacances.

Les tarifs de la carte d'utilisateur et des prestations diverses (vente de boisson, friandises, repas...) restent à leur valeur 2015-2016.

CENTRE SOCIOCULTUREL SIMONE SIGNORET

CARTE D'USAGER	Pour mémoire 2015-2016	2016-2017
	Tarif annuel	Tarif annuel
Jeune de moins de 18 ans	3,00	3,00
Adulte	7,00	7,00
Famille	13,50	13,50

Carte réservée aux seules personnes physiques (pas d'adhésion collective)

ACTIVITES CLUBS	Pour mémoire 2015-2016		2016-2017		
	Tarif trimestriel		Tarif trimestriel		
	Tarif de base	2ème inscrip. (-10 %)	Tarif de base	2ème inscrip. (- 10 %)	
HERICOURTOIS Adulte	Tarif A	67,00	60,00	68,00	61,00
	Tarif B	39,50	35,00	40,50	36,00
Enfant, étudiant, demandeur d'emploi possesseur carte Avantages Jeunes	Tarif A	39,50	35,00	40,50	36,00
	Tarif B	23,00	21,00	23,50	21,50
NON HERICOURTOIS Adulte	Tarif A	88,00	79,00	89,00	80,00
	Tarif B	51,50	46,00	52,50	47,00
Enfant, étudiant, demandeur emploi extérieur possesseur carte Avantages Jeunes	Tarif A	51,50	46,00	52,00	47,00
	Tarif B	30,00	27,00	31,00	28,00
HERICOURTOIS	Tarif C unique	12,50	----	13,00	----
NON HERICOURTOIS	Tarif C unique	21,00	----	22,00	----

Inscription à l'année : remise de 20 % sur les tarifs mentionnés ci-dessus sauf tarif C

Tarif A : Art floral, théâtre

Tarif B: autres activités

Tarif C : Accès à la salle de musculation, sport féminin, stage à la journée...

Participation aux activités dentelle aux fuseaux, de fil en tissus, scrapbooking, Paus'ciné réservée aux détenteurs de la carte d'usager

BAREME QUOTIENT FAMILIAL

	Catégorie	Coefficient multiplicateur
Moins de 5 000 €	0	- 30 %
de 5 000 € à 12 003 €	1	Tarif de base
de 12 004 € à 26 791 €	2	+ 15 %
de 26 792 € à 49 309 € de 0 à 49 309 € (Personnes extérieures à Héricourt)	3	+ 30 %
de 49 310 € à 71 826 €	4	+ 35 %
Plus de 71 826 € Non présentation de l'avis d'imposition	5	+ 40 %

Le coefficient multiplicateur est appliqué sur le tarif de base, selon la tranche où se situe le quotient familial calculé comme suit : Revenu fiscal de référence, auquel il est ajouté les éventuels déficits fonciers/nombre de parts fiscales.

PRESTATIONS DIVERSES	Pour mémoire 2015-2016	2016-2017
A l'unité		
Glace, friandise et boisson	1,00	1,00
Sandwich	2,00	2,00
Repas	6,00	6,00
Ticket pour activité de plein air (karting...)	2,00	2,00
Vente du CD "Création musicale"	5,00	5,00

CONSULTATION INTERNET Minimum de facturation : ½ heure	Pour mémoire 2015-2016	2016-2017
	Tarif horaire	Tarif horaire
Tous services : Point Public, Centre Signoret, ... Tarif normal	1,50	1,50
Tarif réduit (étudiant, possesseur carte avantage jeune)	1,00	1,00

CENTRE DE LOISIRS AVEC OU SANS HEBERGEMENT/ACTION FAMILLE/SORTIE PONCTUELLE					
	QF de 0 à 590 €	591<QF>700	701<QF>1200	1201<QF>1500	QF>1501 et plus *Non allocataire *Non héricourtois
Type d'activité	Bons vacances 5 et 6.50 €/jour	Bons vacances 3, 4 et 5 €/jour	Bons vacances 3€/jour	Aucun bon vacances	
Activité < ou égale à 20 €	11.00	12.00	13.00	14.00	16.00
Activité < ou égale à 40 €	16.00	17.00	18.00	19.00	22.00
Activité >à 40 € et coût journalier d'un séjour (tout inclus)	22.00	23.00	24.00	25.00	27.00

En cas de non présentation de l'avis d'imposition, le tarif QF > à 1 501 € sera appliqué

Les bons vacances seront déduits sur présentation du document de la CAF « Aide au temps libre »

Le second point de ce rapport concerne les tarifs des manifestations culturelles, qui conformément à la délibération du 28 Février 2003 sont révisés bisannuellement. Le dernier ajustement étant intervenu l'année dernière, ils restent donc à leur valeur 2015-2016

MANIFESTATIONS CULTURELLES

	Pour mémoire 2015-2016	2016-2017
SPECTACLES		
Tarif normal	11,50	11,50
Tarif réduit	6,00	6,00
- de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et spectacles Production Ville d'Héricourt Gratuité pour les moins de 12 ans		
EXPOSITIONS diverses et SPECTACLES SCOLAIRES	2,00	2,00
Boissons	1,00	1,00
Friandises	1,00	1,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **ADOpte** pour une application au 1^{er} Septembre 2016 :

- A la majorité compte tenu de 5 votes contre (Front de Gauche et Républicains) et 4 abstentions (Opposition de droite) les tarifs du Centre Socioculturel Simone Signoret.
- A l'unanimité compte tenu de 4 abstentions (Opposition de droite) les tarifs des manifestations culturelles

Publié en Mairie
d'Héricourt,
le 17/06/16

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Héricourt, le 17 Juin 2016

Le Maire,

Fernand BURKHALTER.



[Handwritten signature of Fernand Burkhalter]